

Le mariage en droit international et la prévention du mariage forcé

Formation CICADE / Voix de Femmes

6 et 7 juin 2019 / Paris 18°

Première journée : Le mariage en droit international et les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour

Introduction :

- ▶ Définition de la binationalité
- ▶ La transcription
- ▶ L'exequatur

Le mariage en droit international :

- ▶ Les conditions de fond du mariage
- ▶ Les conditions de forme du mariage
- ▶ La célébration du mariage mixte en France et à l'étranger
- ▶ Le mariage civil et coutumier
- ▶ L'annulation du mariage

Les effets des violences conjugales et familiales sur le droit au séjour :

- ▶ La rupture de la communauté de vie en raison des violences
- ▶ La délivrance et le renouvellement du titre de séjour : les principales catégories prévues par les textes :
 - Les conjointes de français
 - Les bénéficiaires du regroupement familial
 - Les bénéficiaires d'une ordonnance de protection
 - La catégorie des personnes algériennes

Formatrice : Aurélie Bédu

- ▶ Permanente du CICADE depuis 1999
- ▶ Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ».
- ▶ Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé « Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines » paru en 2007.

CICADE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Organisme de formation déclaré

www.cicade.org



Action réalisée avec le soutien de :



Deuxième journée : le mariage forcé, prévention et accompagnement socio-juridique

Introduction : déconstruction des représentations autour du mariage forcé :

- ▶ Définitions, aspects statistiques et culturels :
 - Les types d'union et de mariage
 - Le consentement en droit français et dans les législations étrangères
 - Âges, catégories sociales et populations concernées
 - Enquêtes quantitatives et qualitatives
 - Les raisons invoquées pour justifier le mariage forcé
- ▶ Contextes différents, similitudes des répercussions sur les victimes :
 - Les signaux d'alerte
 - Les modes opératoires des familles
 - Les conséquences envers les filles et les garçons

La prise en charge et la protection des personnes confrontées à cette violence :

- ▶ Âge des victimes et types d'aide de droit commun :
 - La protection de l'enfance : mineures et jeunes majeures
 - Les plus de 21 ans sans enfant
 - La territorialisation de la prise en charge sociale et de l'hébergement
- ▶ Spécificités de la protection et de la réparation du préjudice en lien avec un envoi forcé au pays d'origine :
 - L'interdiction temporaire de sortie de territoire
 - L'ordonnance de protection
 - Le signalement du non-retour en France de mineures ou de majeures déscolarisées
 - La procédure de rapatriement

D'une culture commune de prévention à la création d'outils d'accompagnement global :

- ▶ Repérage des situations le plus en amont possible :
 - Les demandes et les besoins universels et spécifiques des victimes
 - Faire valoir leurs droits et valoriser leurs stratégies de résistances dans une perspective interculturelle
 - Les actions de sensibilisation en direction de l'entourage scolaire et familial
- ▶ Bonnes pratiques en France et à l'étranger :
 - Les protocoles, les réseaux, les guides départementaux et les lignes dédiées d'écoute et d'accompagnement
 - Les actions menées dans les pays d'origine
 - Les dispositifs spécialisés dans les pays européens

Formatrice : **Christine-Sarah JAMA**

- ▶ Directrice de l'association Voix de femmes.
- ▶ Juriste et formatrice spécialisée dans la prévention des mariages forcés.

Association Voix de femmes
www.stop-mariageforce.fr

**VOIX DE
FEMMES**

SOS MARIAGE FORCÉ
☎ 01 30 31 05 05